

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
Travail-Liberté-Patrie



**MINISTÈRE DE LA  
PLANIFICATION DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE LA  
COOPÉRATION**

**UNION EUROPEENNE**



**FONDS EUROPEEN DE  
DEVELOPPEMENT**

## **Projet Eau et Assainissement au Togo – Phase 2 (PEAT-2)**

**CONVENTION DE FINANCEMENT N° FED/2016/038-616**

### **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (PROCEDURE OUVERTE)**

**Fourniture des équipements de Transport et Traitement des  
déchets ménagers et assimilés (DMA) et des camions de  
vidange aux villes de Tsévié, Sokodé et de Kara**

**11<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (FED)**

**Septembre 2020**

# **AVIS DE MARCHÉ**



## Projet Eau et Assainissement au Togo – Phase 2 (PEAT-2)

# AVIS DE MARCHÉ

### APPEL D’OFFRES: INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### I.1) Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

**Nom officiel:** Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération - Ordonnateur National du FED

**Ville:** Lomé

**Code postal:** 01 BP 943 Lomé – TOGO

**E-mail:** [caon@onfedtogo.org](mailto:caon@onfedtogo.org)

**adresse internet:** [www.onfedtogo.org](http://www.onfedtogo.org)

#### II.1.1) Titre:

Fourniture des équipements de Transport et Traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA) et des camions de vidange aux villes de Tsévié, Sokodé et de Kara.

#### II.1.4) Brève description du contrat

Le présent marché a pour objet, la fourniture des équipements de Transport et Traitement des déchets et des camions de vidange aux villes bénéficiaires du Projet Eau et Assainissement au Togo- Phase 2 (PEAT2).

#### IV.1.1.) Type de procédure

Ouverte

#### II.1.6) Information au sujet des lots

Ce contrat est divisé en lots : oui

Des offres peuvent être soumises pour tous les lots.

## **APPEL D'OFFRES: INFORMATIONS PAR LOT**

### **II.2) Description**

#### **Lot no.: 1**

**Titre:** Fourniture de chargeuses sur pneus équipées d'un godet à haut déversement

#### **Lot no.: 2**

**Titre:** Fourniture de Camions bennes

#### **Lot no.: 3**

**Titre:** Fourniture de Camions Ampliroll Et de bennes Ampliroll

#### **Lot no.: 4**

**Titre:** Fourniture de Camions Spiros

### **II.1.3) Nature du contrat**

Fournitures

### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Zone géographique bénéficiant de l'action: Tsévié – Sokodé – Kara / Togo

### **II.2.5) Critère d'attribution**

Prix

### **IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation**

**Date & Heure locale :** Voir calendrier publié

### **IV.2.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire doit maintenir l'offre**

Durée en mois: Trois (03) (à partir de la date indiquée pour la soumission de l'offre)

### **IV.2.7) Modalités relatives à l'ouverture des offres**

**Date & Heure locale :** voir calendrier publié

**Lieu:** salle de réunion porte 420, 4<sup>e</sup> étage au CASEF, (coté Plan).

Informations relatives aux personnes autorisées et à la procédure d'ouverture: voir l'adresse Internet fournie dans la section I.3.

**INFORMATIONS ADDITIONNELLES AU SUJET  
DE L'AVIS DE MARCHÉ**



## Projet Eau et Assainissement au Togo – Phase 2 (PEAT-2)

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES AU SUJET DE L'AVIS DE MARCHÉ

**Fourniture des équipements de Transport et Traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA) et des camions de vidange aux villes de Tsévié, Sokodé et de Kara**

**Lieu d'exécution –Tsévié – Sokodé – Kara / Togo**

**1. Type de contrat**

Prix unitaire

**2. Intitulé du programme**

Projet Eau et Assainissement au Togo – Phase II (PEAT-2)

11<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (11<sup>e</sup> FED)

**3. Financement**

Convention de financement N° TG/FED/2016/038 -616

**4. Éligibilité et règle de l'origine**

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium – de soumissionnaires] qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, dans un État ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également le point Base juridique ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

**Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays.**

pour le Royaume-Uni candidats ou soumissionnaires: veuillez noter qu'à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord de retrait UE-Royaume-Uni \* le 1er février 2020 et en particulier les articles 127, paragraphe 6, 137 et 138, les références aux personnes physiques ou morales résidant ou établies dans un État membre de l'Union européenne et aux marchandises originaires d'un pays éligible, au sens du règlement (UE) n ° 236/2014 \*\* et de l'annexe IV du partenariat ACP-UE Accord \*\*\*, doit être compris comme incluant les personnes physiques ou morales résidant ou établies au Royaume-Uni et les marchandises originaires du Royaume-Uni \*\*\*\*. Ces personnes

et biens sont donc éligibles dans le cadre de cet appel.

\* Accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique.

\*\* Règlement (UE) n ° 236/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 établissant des règles et procédures communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure.

\*\*\* Annexe IV de l'accord de partenariat ACP-UE, telle que révisée par la décision 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE (JO L196 / 40 du 3.7.2014)

\*\*\*\* y compris les pays et territoires d'outre-mer entretenant des relations spéciales avec le Royaume-Uni, conformément à la quatrième partie et à l'annexe II du TFUE.

## 5. Candidature

Toute personne physique ou morale éligible (au sens du point 4 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres membres) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 11) entraînera l'élimination automatique de la candidature concernée. Si cette personne fait partie d'un consortium, son élimination entraînera celle du consortium dans son ensemble.

## 6. Nombre de candidatures ou d'offres

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une candidature ou plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une candidature). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une candidature ou plus d'une offre, toutes les candidatures et offres auxquelles cette personne participe seront rejetées.

En cas de lots, les candidats ou soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une candidature et qu'une offre par lot. Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.

Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une variante en plus de l'offre qu'ils soumettent pour les travaux ou les fournitures requis(es) dans le dossier d'appel d'offres.

**Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise si son offre est retenue pour plusieurs lots.**

## 7. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de :

- **Lot 1 : 13.500 EUR**
- **Lot 2 : 5.500 EUR**
- **Lot 3 : 15.000 EUR**
- **Lot 4 : 5.500 EUR**

lors de la soumission de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Elle sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans son offre.

## 8. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 10 % du montant

du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

## **9. Réunion d'information et/ou visite du site**

Aucune réunion d'information n'est prévue

## **10. Validité de l'offre**

Les offres doivent rester valables pendant une période de 3 mois à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

## **11. Interdiction des alliances entre des soumissionnaires retenus sur la liste restreinte**

N/A

## **12. Situations d'exclusion**

Les candidats ou les soumissionnaires doivent joindre à leur formulaire de candidature ou à leur offre une déclaration signée, incluse dans le formulaire type de candidature ou d'offre, attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées à la section 2.6.10.1 du **guide pratique (PRAG)**.

Les candidats figurant sur les listes des mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4 du PRAG) au moment de la décision d'attribution sont exclus de l'attribution du contrat.

## **13. Sous-traitance**

La sous-traitance est autorisée.

## **14. Nombre de candidats invités à soumissionner**

N/A

## **15. Date prévue d'envoi des invitations à soumissionner**

Voir calendrier publié

## **16. Date prévue pour le début d'exécution du marché**

A titre indicatif : la signature du contrat est prévue courant le premier trimestre 2021. L'ordre de service pour le début d'exécution sera émis courant le premier semestre 2021 pour une livraison du matériel attendu courant le deuxième semestre 2021. Les éventuels frais d'emmagasinage/stockage du matériel sont totalement à la charge de l'attributaire du marché.

## **17. Période de mise en œuvre des tâches**

La date de début d'exécution du contrat sera fixée par un ordre de service du gestionnaire de projet à l'issue de sa signature par les deux parties. La période de mise en œuvre des tâches est de cent cinquante (150) jours à partir de la date de début d'exécution.



## CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

### 18. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition expresse contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et sociétés unipersonnelles qui travaillent comme sous-traitants.

- 1) **Capacité économique et financière** du soumissionnaire (évaluée sur la base des données fournies au point 3 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). Si le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes doivent être fournies. La période de référence qui sera prise en compte correspond aux cinq derniers exercices clos.

Les critères de sélection pour chaque soumissionnaire sont les suivants :

- le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être supérieur au double du montant de l'offre du soumissionnaire. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci. et
  - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit à hauteur de : **100 000 EUR** pour les lots 2 et 4 et **250 000 EUR** pour les lots 1 et 3.
- 2) **Capacité professionnelle** du soumissionnaire (évaluée sur la base des données fournies aux points 4 et 5 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois exercices précédant la date limite de soumission.
    - possède un certificat d'aptitude professionnelle en rapport avec le présent marché, tel que : carte d'opérateur économique et/ou une autorisation d'installation import-export
    - au moins 3 personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché.
  - 3) **Capacité technique du candidat** (à préciser en fonction des points 5 et 6 du formulaire de candidature pour les contrats de services et en fonction des points 5 et 6 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux cinq exercices précédant la date limite de soumission."
    - Le candidat a livré des fournitures d'engins de génie civil dans le cadre d'au moins deux (02) marchés dotés d'un budget d'au moins deux cent cinquante mille (**250.000 EUR (Lots 2 et 4) et d'au six cent cinquante mille (650.000) EUR (Lot 1 et 3)**) dans la fourniture du matériel roulant et engins qui ont été exécutés durant la période suivante : **cinq années** à partir de la date limite de soumission.

Cela signifie que le projet auquel se réfère le soumissionnaire a pu être entamé ou mené à son terme à tout moment durant la période indiquée. Il ne doit toutefois pas nécessairement avoir été entamé et mené à son terme durant cette période, ni mis en œuvre pendant toute la période concernée. Les soumissionnaires peuvent se référer soit à des projets menés à leur terme pendant la période de référence (bien qu'entamés avant cette période) soit à des projets non encore menés à leur terme. Dans le premier cas, le projet sera pris en compte dans sa totalité à condition que des preuves suffisantes de sa bonne exécution soient fournies (déclaration ou attestation émanant de l'entité qui a attribué le marché, réception définitive). Dans le cas des projets encore en cours d'exécution, seule la partie qui a été menée à bien pendant la période de référence sera prise en compte. La réalisation satisfaisante de cette partie doit être étayée par des pièces justificatives (comme pour les projets menés à leur terme), avec indication du montant correspondant.

Si un candidat soumet simultanément une offre pour plus d'un lot, il doit satisfaire aux critères de sélection suivants:

1. **Capacité économique et financière:**

- le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être supérieur au double du montant total des offres du soumissionnaire. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci. et
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit à hauteur de de la sommes requises ci-dessus pour chaque lot.

2. **Capacité technique:**

- Le candidat a livré des fournitures d'engins de génie civil dans le cadre d'au moins deux (02) marchés dotés d'un budget d'au moins la somme des montants requis par lot cités ci-dessus dans la fourniture du matériel roulant et engins qui ont été exécutés durant la période suivante : cinq années à partir de la date limite de soumission.

**Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence.**

**Entités pourvoyeuses de capacités**

Un opérateur économique peut, s'il l'estime approprié et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Si l'opérateur économique s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement écrit de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, sont tenues au respect des mêmes règles d'éligibilité – notamment celle de nationalité – et doivent satisfaire aux critères de sélection pour lesquels l'opérateur économique a fait valoir leurs capacités. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. La preuve de la capacité de cette entité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne pourra avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les tâches pour lesquelles ces capacités sont requises.

En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles l'opérateur économique recourt deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

**19. Critères d'attribution**

Prix

---

**SOUMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

**20. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?**

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse internet suivante:

<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=6677>

Le dossier d'appel d'offres est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur.

Les offres doivent être présentées au moyen du bordereau type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à

**Madame la Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération -  
Ordonnateur National du FED**

**BP 943 Lomé – TOGO**

**S/C du Coordonnateur de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National, Immeuble du  
CASEF, Côté Plan / Porte 424,**

**Tél : +228 99 99 77 80 / +228 99 99 77 81**

**E-mail : [caon@onfedtogo.org](mailto:caon@onfedtogo.org)**

(avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 'Délai pour la soumission des candidatures et des offres'. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le F&T portal à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

## **21. Séance d'ouverture des offres**

**(voir calendrier indiqué dans l'avis de marché publié)** à la salle de réunion porte 420, 4<sup>e</sup> étage au CASEF, (coté Plan).

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

## **22. Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir**

N/A

## **23. Modalités d'envoi des candidatures**

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur sous enveloppe scellée:

- SOIT par la poste ou par **service de courrier privé**, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt fait foi, à:

**Madame la Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération-  
Ordonnateur National du FED / BP 943 Lomé – TOGO**

**S/C du Coordonnateur de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National, Immeuble du  
CASEF, Côté Plan / Porte 424,**

**Tél : +228 99 99 77 80 / +228 99 99 77 81**

**E-mail : [caon@onfedtogo.org](mailto:caon@onfedtogo.org)**

- SOIT par dépôt directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur par le candidat en personne ou par tout mandataire du candidat, contre accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi, à l'adresse suivante:

**Madame la Ministre de la Planification du Développement et de la  
Coopération - Ordonnateur National du FED / BP 943 Lomé – TOGO  
S/C du Coordonnateur de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National,  
Immeuble du CASEF, Côté Plan / Porte 424**

**Jours ouvrables : de lundi à vendredi**

**Les heures d'ouverture du pouvoir adjudicateur sont :**  
**Matin : 7 h 00 à 12 h 00 Après-midi : 14h 30 à 17h 30**

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir avis de marché) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

**Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.**

En soumettant une candidature, les candidats acceptent d'être tenus informés de l'issue de la procédure par voie électronique. Une telle notification est réputée avoir été reçue le jour de son envoi, par le pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique mentionnée dans la candidature.

#### **24. Date limite de soumission des candidatures**

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des candidatures: soit par courrier postal ou par service de courrier privé, soit par remise en mains propres.

Dans le premier cas, la candidature doit être envoyée avant la date et l'heure limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt<sup>1</sup> faisant foi, mais dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la remise en mains propres de la candidature qui fera foi.

**La date limite de soumission des candidatures est indiquée dans l'avis de marché au point IV.2.2.**

Toute candidature envoyée au pouvoir adjudicateur après cette date limite ne sera pas prise en considération.

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficacité administrative, rejeter toute candidature soumise dans les délais mais reçue, pour une raison indépendante du pouvoir adjudicateur, après la date d'approbation officielle du rapport de liste restreinte, si l'acceptation des candidatures présentées en temps voulu mais arrivées tardivement avait pour effet de retarder considérablement la procédure d'évaluation ou de compromettre des décisions déjà prises et notifiées.

#### **25. Clarifications sur l'avis de marché**

Des clarifications peuvent être demandées au pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante [caon@onfedtogo.org](mailto:caon@onfedtogo.org) au plus tard 21 jours avant la date limite de dépôt des candidatures indiquée à la section IV.2.2) de l'avis de marché.

Les clarifications seront publiées sur TED eTendering accessible depuis le portail F & T <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home> au plus tard 5 jours avant la date limite de dépôt des candidatures.

#### **26. Modification ou retrait des candidatures**

---

<sup>1</sup> Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

Les candidats peuvent modifier ou retirer leurs candidatures moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des candidatures. Aucune candidature ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément au point précédent. L'enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) doit porter la mention «modification» ou «retrait», selon le cas.

## **27. Langue opérationnelle**

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

## **28. Base juridique**

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. La référence renvoie à l'annexe IV telle que révisée par la Décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

## **29. Informations complémentaires**

Les données financières à fournir par le candidat dans le formulaire de candidature standard doivent être exprimées en EUR. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en EUR est faite selon le taux de change InforEuro de **OCTOBRE 2020**, disponible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>.